

# COMMUNE DE VACHERESSE

74360

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DEL2024\_010

~~~~~

## SEANCE DU 29 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf janvier à 18 heures 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de VACHERESSE, sous la présidence de Monsieur Ange MEDORI, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 12

Nombre de votants : 11

Date de convocation du conseil municipal : 23 janvier 2024

**PRESENTS :** *MEDORI Ange, TUPIN-BRON Jean, DURIN Frédéric, PETIT-JEAN Aurélien, TAGAND François, CHAPERON Virginie, DORIGO Rebecca, TUPIN Patrick, QUESTROY Claudine, MARTIN Françoise*

**ABSENTS EXCUSES :** *MOTTIEZ Adrien, RATEL Aurélie (pouvoir à MARTIN Françoise)*

Monsieur TUPIN Patrick a été élu secrétaire.

|                                                                                               |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION DE PROTECTION CIVILE DE LA HAUTE-SAVOIE</b> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la demande de subvention de l'association de protection civile de la Haute-Savoie dans le cadre de l'acquisition d'un véhicule 9 places destiné à renforcer ses moyens d'intervention. Il permettra une réponse plus efficace lors des situations d'urgence. Le coût de cette acquisition s'élève à 35 000 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer une subvention de 100 € à l'association de protection civile de la Haute-Savoie.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
Ange MEDORI



Le secrétaire de séance,  
Patrick TUPIN

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Patrick Tupin', written over a faint circular stamp.

Acte rendu exécutoire  
après télétransmission en préfecture le  
et publication du